



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Quelques **consignes** à respecter!

- ✓ Placez votre bac en bordure de la rue, les poignées en direction de la maison.
- ✓ **Évitez de placer votre bac trop près d'un véhicule ou de stationner un véhicule devant.**
- ✓ Gardez un espace libre d'au moins 3 pieds de tous obstacles. Même chose lorsque vous avez deux bacs, cet espace est nécessaire pour le soulèvement mécanique.
- ✓ Ne placez pas vos déchets à côté du bac, car ils ne seront pas ramassés.
- ✓ ET POUR LES CONTENEURS COMMERCIAUX, ÉVITEZ DE STATIONNER UN VÉHICULE DEVANT LE BAC, IL NE SERA PAS RAMASSÉ.

